

11 nov 2021 -10:29

Appartient à Conseil des ministres du 10 novembre 2021

Accord sur l'utilisation de musique sur le lieu de travail au sein de l'administration fédérale

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son assentiment à un accord sur l'utilisation de musique sur le lieu de travail, au sein de l'administration fédérale.

L'accord s'inscrit dans le cadre de l'accord « UNISONO » qui fixe les tarifs d'utilisation de la musique dans les entreprises et prévoit que les montants pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021 seront payés à UNISONO par les autorités fédérales via la provision Corona.

Par ailleurs, le Conseil des ministres donne un mandat :

- au SPF BOSA pour procéder au paiement des montants convenus pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021
- au ministre de l'Économie et à la ministre de la Fonction publique afin de poursuivre les négociations avec UNISONO concernant un accord sur l'utilisation de musique sur le lieu de travail pour l'ensemble de l'État fédéral à partir de 2022

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole (NL)
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be